

Sommaire

CHAPITRE 1 : Les ponts - Définitions - Données naturelles et fonctionnelles	9
CHAPITRE 2 : Les différentes étapes de l'élaboration d'un projet de pont	27
CHAPITRE 3 : Les affouillements	37
CHAPITRE 4 : La réglementation technique	53
CHAPITRE 5 : Les équipements des ouvrages d'art	61
CHAPITRE 6 : Les fondations des ouvrages d'art - Généralités - Fondations superficielles	101
CHAPITRE 7 : Les fondations des ouvrages d'art - Fondations profondes sur pieux	125
CHAPITRE 8 : Les appuis de ponts - Les culées	153
CHAPITRE 9 : Les appuis de ponts - Les piles	181
CHAPITRE 10 : Les ouvrages courants en béton armé et précontraint	225

Une table détaillée des matières figure à la fin de l'ouvrage.

Liste et signification des principaux sigles employés dans le texte

A.F.P.C.	: Association Française Pour la Construction.
A.I.P.C.	: Association Internationale des Ponts et Charpentes.
A.P.O.A.	: Avant-Projet d'Ouvrage d'Art (non courant).
B.A.E.L.	: Béton Armé aux États Limites.
B.A.U.	: Bande d'Arrêt d'Urgence.
B.D.D.	: Bande Dérasée Droite.
B.D.G.	: Bande Dérasée Gauche.
B.P.E.L.	: Béton Précontraint aux États Limites.
C.C.A.G.	: Cahier des Clauses Administratives Générales.
C.C.A.P.	: Cahier des Clauses Administratives Particulières.
C.C.B.A.	: Calcul des Constructions en Béton Armé (ancien règlement 1968).
C.C.T.G.	: Cahier des Clauses Techniques Générales.
C.C.T.P.	: Cahier des Clauses Techniques Particulières.
C.E.B.	: Comité Euro-international du Béton.
C.E.C.M.	: Convention Européenne de la Construction Métallique.
C.M.	: (règles de calcul en) Construction Métallique (ancien règlement 1966).
C.P.C.	: Cahier des Prescriptions Communes (ancienne désignation du C.C.T.G.).
D.C.	: Directives Communes (de 1979) relatives au calcul des constructions.
D.C.E.	: Dossier de Consultation des Entreprises.
D.O.A.	: Département des Ouvrages d'Art (du S.E.T.R.A.).
D.T.U.	: Document Technique Unifié.
F.I.P.	: Fédération Internationale de la Précontrainte.
I.C.T.A.A.L.	: Instruction sur les Conditions Techniques d'Aménagement des Autoroutes de Liaison (dernière édition 1985).
I.C.T.A.R.N.	: Instruction sur les Conditions Techniques d'Aménagement des Routes Nationales (dernière édition 1970/75).
I.C.T.A.V.R.U.	: Instruction sur les Conditions Techniques d'Aménagement des Voies Rapides Urbaines (dernière édition 1969).
L.C.P.C.	: Laboratoire Central des Ponts et Chaussées.
L.N.H.	: Laboratoire National d'Hydraulique.
O.N.S.E.R.	: Organisme National de Sécurité Routière.
P.H.E.C.	: Plus Hautes Eaux Connues.
P.H.E.N.	: Plus Hautes Eaux Navigables.
R.P.A.O.	: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
S.E.T.R.A.	: Service d'Études Techniques des Routes et Autoroutes.
T.P.C.	: Terre-Plein Central.